Le chanvre, une filière à développer pour répondre à une demande multiple et en croissance

11 juillet 2024

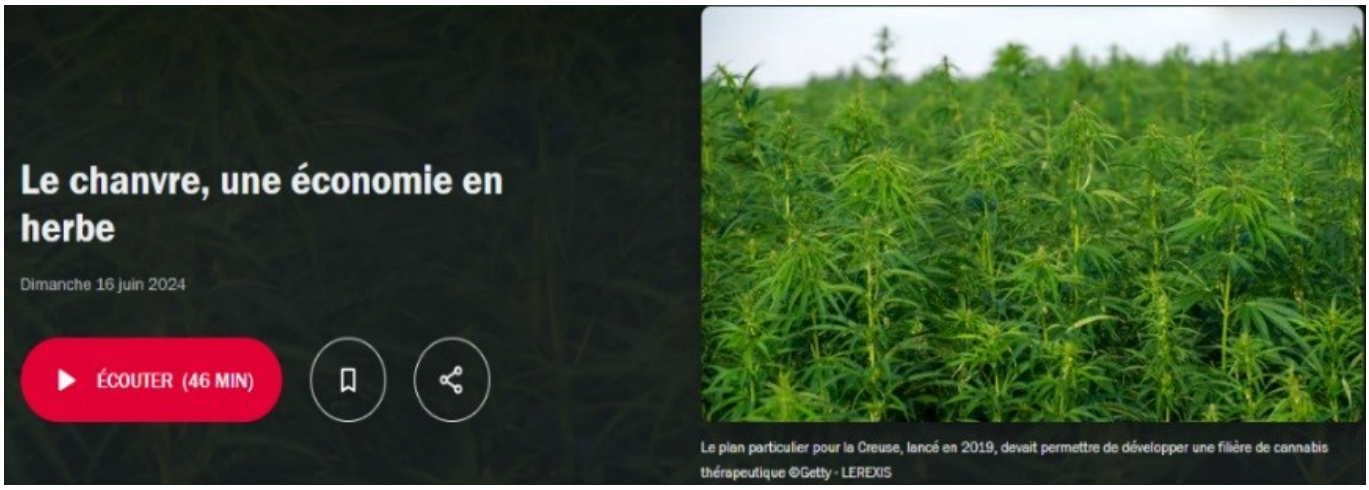

Le magazine de la rédaction de France Inter, *Interception*, a consacré une de ses émissions de juin 2024 au chanvre, du champ jusqu'à ses diverses utilisations finales (thérapeutique, textile, enduits chanvre-chaux en rénovation énergétique, etc.).

Économe en intrants, bien adapté aux conditions de production hexagonales, le chanvre est intéressant pour les agriculteurs, notamment en tête de rotation. Toute la plante (graines, fleurs, tiges) peut être utilisée. Si la France est le troisième producteur mondial, la filière relative aux usages médicaux, basée sur le THC, reste limitée. En effet, la réglementation française en matière de production est l'une des plus contraignantes de l'Union européenne, et les ouvertures récentes sur la consommation de produits issus du chanvre à usage récréatif (à partir du CBD) ou thérapeutique (à partir du THC), ne se sont pas traduites par une adaptation du cadre réglementaire au stade de la production. Cela conduit les fabricants de médicaments, mais aussi les revendeurs de CBD, à se tourner vers des fournisseurs étrangers.

Dans ce contexte, la filière du chanvre thérapeutique en Creuse, soutenue par les pouvoirs publics (État et Région) peine à se développer. Certains acteurs ayant investi sur ce segment *a priori* prometteur ont, depuis, ajusté leurs ambitions en optant pour la production de CBD ou de chanvre fibre.

Source : France Inter